

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

La société TUNISAIR décide par le présent avis, un deuxième report de la date limite de réception des offres de candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

La date limite de réception des dossiers est reportée au **22 avril 2024 à 16 heures** au lieu du 25 mars 2024.

Tout dossier parvenu après cette date sera automatiquement rejeté (le cachet du bureau d'ordre central de TUNISAIR fait foi).

Toutes les autres données et indications prévues dans l'avis d'appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier du 19 février 2024 n°7055 demeurent toujours valables.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*